

Conseillers en exercice : 77 L'an deux mille vingt-trois, le trois juillet, à dix-neuf  
Présents : 53 heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance  
Absents excusés : 18 ordinaire à la salle des Conférences du Rozier Coren à  
Pouvoirs : 6 Saint-Flour, après convocation légale en date du 27 juin  
Votants : 59 2023, sous la Présidence de Madame Céline CHARRIAUD.

**Présents :**

M. Didier AMARGER, MME Annie ANDRIEUX, MME Béatrice ANTONY, MME Nicole BATIFOL, MME Pierrette BEAUREGARD, MME Sophie BENEZIT, M. Jean-Paul BERTHET, MME Marina BESSE, M. Jean-Luc BOUCHARINC, M. Jean-Marc BOUDOU, M. Joël BRUN, MME Céline CHARRIAUD, M. Pierre CHASSANG, M. Marcel CHASTANG, M. Gilbert CHEVALIER, M. Guy CLAVILIER, M. Bernard COUDY, M. Gérard COURET, M. Philippe DE LAROCHE, M. Frédéric DELCROS, M. Philippe DELORT, M. Marc MAGENTIES, MME Ghislaine DELRIEU, M. Philippe ECHALIER, M. Jérôme GRAS, MME Olivia GUEROULT, MME Martine GUIBERT, M. Daniel GINHAC, M. Jean-Pierre JOUVE, MME Nathalie LESTEVEN, MME Annick MALLET, M. Philippe MATHIEU, M. Bernard MAURY, M. Jean-Marie MEZANGE, M. Guy MICHAUD, M. Daniel MIRAL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, M. Gérard MOULIADE, M. Louis NAVECH, MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, M. René PELISSIER, M. Jean-Luc PERRIN, MME Marie PETITIMBERT, M. Loïc POUDEROUX, M. Marc POUGNET, M. Jean-Claude PRIVAT, M. Bernard REMISE, MME Bernadette RESCHE, M. Jean-Paul RESCHE, M. Robert ROUSSEL, M. Jean-Luc SABATIER, M. Christophe VIDAL, M. David VITAL.

**Absents excusés :**

MME Agnès AMARGER, M. Frédéric ASTRUC, M. Gilles BIGOT, M. Herve VIGIER, M. Claude BONNEFOI, M. Robert BOUDON, MME Yolande CHASSANG, MME Bonnie DELEPINE, M. Christian GENDRE, M. Éric GOMESSE, MME Marine NEGRE, M. Louis PECHAUD, MME Sylvie PORTAL, M. Pascal POUDEVIGNE, M. Olivier REVERSAT, MME Patricia ROCHÈS, M. Michel ROUFFIAC, M. Pierre SEGUIS.

**Pouvoirs :**

M. Richard BONAL donne pouvoir à M. Philippe DE LAROCHE  
M. Éric BOULDOIRES donne pouvoir à M. Philippe DELORT  
M. Vital GENDRE donne pouvoir à M. Bernard REMISE  
M. Adrien LAMAT donne pouvoir à M. Marc POUGNET  
MME Jeanine RICHARD donne pouvoir à M. Bernard MAURY  
MME Maryline VICARD donne pouvoir à MME Emmanuelle NIOCEL JULHES

Monsieur Loïc POUDEROUX a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

La Présidente certifie qu'un extrait de la présente délibération sera publié sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté le ~~11 JUIL. 2022~~ **11 JUIL. 2023**, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du Cantal, le **11 JUIL. 2022**

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**OBJET : RESSOURCES HUMAINES - AVANCEMENT DE GRADE – MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

**RAPPORTEUR :** Monsieur Jean-Jacques MONLOUBOU

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Considérant** que conformément à l'article L.313-1 du Code Général de la Fonction Publique les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ;

**Considérant** qu'il appartient donc au conseil communautaire de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services ;

**Précisant** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondantes aux postes ci-après sont inscrits au budget primitif 2023 ;

**Vu** la délibération 2023-028 en date du 27 février 2023 fixant les ratios promus / promouvable pour l'année 2023 ;

**Considérant** qu'il est proposé l'ouverture des grades suivants :

Filière	Grade / Nb heure		Nombre de poste(s)	Date d'effet
Technique	<u>Création</u> :	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe - Temps complet - 35/35 <sup>ème</sup>	5	01/09/2023
	<u>Suppression</u> :	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe Temps complet - 35/35 <sup>ème</sup>	5	
	<u>Création</u> :	Agent de Maîtrise Principal Temps complet - 35/35 <sup>ème</sup>	1	01/09/2023
	<u>Suppression</u> :	Agent de Maîtrise Temps complet - 35/35 <sup>ème</sup>	1	
	<u>Création</u> :	Ingénieur Principal Temps complet 35/35 <sup>ème</sup>	1	01/09/2023
	<u>Suppression</u> :	Ingénieur Temps complet 35/35 <sup>ème</sup>	1	
Animation	<u>Création</u> :	Adjoint d'animation Principal de 2 <sup>ème</sup> Classe Temps complet - 35/35 <sup>ème</sup>	1	01/09/2023
	<u>Suppression</u> :	Adjoint d'animation temps complet - 35/35 <sup>ème</sup>	1	
Administratif	<u>Création</u> :	Adjoint Administratif Principal de 1 <sup>ère</sup> classe Temps complet - 35/35 <sup>ème</sup>	1	01/09/2023
	<u>Suppression</u> :	Adjoint Administratif Principal de 2 <sup>ème</sup> classe Temps complet - 35/35 <sup>ème</sup>	1	
Social	<u>Création</u> :	Agent social Principal de 1 <sup>ère</sup> classe Temps complet - 35/35 <sup>ème</sup>	1	01/09/2023
	<u>Suppression</u> :	Agent social Principal de 2 <sup>ème</sup> classe Temps complet - 35/35 <sup>ème</sup>	1	

Le Conseil Communautaire après avoir entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

Accusé de réception en préfecture  
015-200066660-20230703-DELIB2023-196-DE  
Date de télétransmission : 11/07/2023  
Date de réception préfecture : 11/07/2023

- ↓ **ADOpte** les créations et suppressions de postes telles que précisées ci-dessus ;
- ↓ **AUTORISE** Madame le Président à signer tous les documents relatifs à ces avancements de grades ;
- ↓ **DECIDE DE MODIFIER** le tableau des effectifs en conséquence.

POUR : 57 VOIX

NE PRENNENT PAS PART AU VOTE : 2 (M. Gilbert CHEVALIER, M. Philippe ECHALIER)

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre,

La Présidente,

Céline CHARRAUD



Le secrétaire de séance

M. Loïc POUDEROUX

A handwritten signature in black ink, consisting of a large loop and a long horizontal stroke.